



Fonds à revenu mensuel PH&N

Commentaire au 31 décembre 2023

Les actions canadiennes ont progressé en 2023, mais elles ont tiré de l'arrière par rapport à la plupart des grands marchés, étant donné la concentration du marché canadien en titres des secteurs de la finance et de l'énergie et le nombre relativement faible de sociétés technologiques très performantes. L'indice a enregistré la majeure partie de ses gains au second semestre de l'année, les investisseurs étant de plus en plus convaincus que l'inflation avait été maîtrisée au terme de deux années d'inflation désagréablement élevée.

Dans ce contexte, des spéculations ont émergé selon lesquelles la Banque du Canada amorcerait l'abaissement des taux d'intérêt afin de dynamiser une économie affaiblie par la flambée des taux hypothécaires et le niveau élevé d'endettement des consommateurs.

La banque centrale a décrété de nouvelles hausses des taux d'intérêt au premier semestre de 2023 en vue de maîtriser l'inflation inexorablement élevée. Elle a relevé le taux du financement à un jour à trois reprises pour le porter à 5,00 % en juillet. L'inflation a nettement ralenti au premier semestre et les données économiques ont commencé à donner des signes de faiblesse au quatrième trimestre.

Dans le volet des actions du portefeuille, les placements du fonds dans Groupe SNC-Lavalin et Alimentation Couche-Tard ont eu l'incidence la plus positive sur le rendement relatif, tandis que les placements dans Saputo et Cameco ont été désavantageux.

Les secteurs les plus favorables au rendement du fonds ont été l'immobilier, l'énergie et les services publics, tandis que la finance, les soins de santé et les matières ont eu une incidence négative.

Le fonds surpondérait Brookfield Infrastructure Partners, Rogers Communications et Keyera, et sous-pondérait BCE, la Banque Nationale du Canada et Pembina Pipeline.

Sur le plan sectoriel, le fonds surpondérait les services publics, l'immobilier et les matières, et sous-pondérait la consommation discrétionnaire et la consommation de base.

Bien qu'une récession ait été évitée en 2023, l'économie pourrait ralentir au cours de la prochaine année, selon le gestionnaire de portefeuille, ce qui limiterait les gains boursiers à court terme. Le gestionnaire de portefeuille est toutefois d'avis que la croissance économique et les bénéfices devraient rebondir à un moment donné en 2024, tant que les baisses des taux d'intérêt et de l'inflation se poursuivront.

Le gestionnaire de portefeuille est d'avis que la Banque du Canada a terminé l'actuel cycle de relèvement des taux et qu'elle commencera à les abaisser en 2024 à mesure que l'économie canadienne ralentira sous l'effet du resserrement des conditions financières. Compte tenu des niveaux d'endettement records et des taux d'intérêt élevés, les ménages canadiens réduisent leurs dépenses, tandis que les entreprises empruntent et investissent moins. Le gestionnaire de portefeuille est d'avis que les taux des obligations canadiennes continueront par conséquent de reculer parallèlement au ralentissement de l'économie durant le premier semestre de 2024.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.